

Image not found or type unknown



rupture anticipée du cddu

Par **Lovernia**, le **10/04/2024** à **16:09**

Bonjour,

Mon employeur décide de rompre le cddu que nous avons signé, il me demande de signer cette rupture où il est stipuler que c'est d'un commun accord, ce qui est faux.

Est-ce légal et quels sont mes recours?

Merci